



# Conférence TARPSY

TARPSY 1.0 / 2018

**Pièges et solutions pour une couverture médicale  
centrée sur le patient dans la psychiatrie hospitalière**

Hôpital de l'île de Berne, auditoire Ettore Rossi

Jeudi, 22 juin 2017

## MOT DU DIRECTEUR

Chères participantes,  
Chers participants,

Lors de la première conférence TARPSY qui aura lieu le 22 juin 2017 à l'Hôpital de l'Île de Berne, SwissDRG SA vous présentera la nouvelle structure tarifaire TARPSY 1.0 qui financera les prestations hospitalières psychiatriques à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Après une brève introduction faite par Monsieur Dr méd. Jürg Unger-Köppel, membre du Conseil d'administration de SwissDRG SA et du Comité central de la FMH, nous donnerons un aperçu de la logique médicale du système tarifaire et de son implémentation technique. Nous esquisserons aussi les développements futurs de la structure tarifaire et vous présenterons les règles et définitions pour la facturation des cas selon TARPSY avant de donner place à la discussion.

Monsieur Dr Nebe, neurologue et psychiatre, ouvrira la séance de l'après-midi en donnant un aperçu du système PEPP en Allemagne. Ensuite, les partenaires de SwissDRG SA exposeront leurs points de vue concernant les travaux de développement, leur mise en œuvre et les conditions-cadre en Suisse.

Avec cette conférence TARPSY, nous souhaitons donner aux collaborateurs des hôpitaux, des assurances sociales et des cantons ainsi qu'à toute personne intéressée par l'avancement des travaux, la possibilité de poser des questions concrètes au sujet du processus de développement de la structure tarifaire. Par le biais de cette manifestation, nous aimerions mettre à disposition une plateforme de discussion.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer et vous souhaitons une agréable conférence remplie d'échanges constructifs. Les discours qui se tiendront en allemand seront traduits simultanément en français.

Dr méd. Simon Hölzer  
Directeur SwissDRG SA

## PROGRAMME

9:30	Accueil / café	
10:00-10:10	Ouverture de la conférence	Dr méd. Simon Hölzer Directeur SwissDRG SA
10:10-10:40	TARPSY – C'est parti !	Dr méd. Jürg Unger-Köppel Conseil d'administration SwissDRG SA, Comité centrale de la FMH
10:40-11:15	TARPSY 1.0 : une structure tarifaire unique pour la rémunération des soins hospitaliers psychiatriques	Dr Eva Spring Cheffe de projet TARPSY SwissDRG SA
11:15-11:45	Comment appliquer le nouveau système tarifaire ? Règles et définitions pour la facturation des cas selon TARPSY	Stephan Colombo Président de la Commission modalités d'application SwissDRG SA, Responsable structures tarifaires tarifsuisse sa
11:45-12:00	Discussion	Intervenants et public
12:00-13:30	Pause repas	
13:30-14:00	Facteurs de réussite d'une structure tarifaire en psychiatrie qui est centrée sur les prestations – Comparaison avec le système PEPP en Allemagne	Dr méd. Johannes Nebe Associé directeur de la Sàrl nebe leben
14:00-14:30	Positionnement d'un fournisseur de prestation sous TARPSY – possibles avantages compétitifs et facteurs de risque	David Bosshard PDG Clenia SA
14:30-15:00	TARPSY – Qu'est-ce qui reste et qu'est-ce qui change ?	Stefan Kaufmann Conseil d'administration SwissDRG SA, Directeur général adjoint EGK
Env. 15:00	Pause-café	
15:30-16:00	Les attentes des psychiatres pour la planification des soins des patients	Dr méd. Oliver Bilke-Hentsch Médecin-chef et directeur général adjoint, station pilote SOMOSA
16:00-16:30	Une expérience vaudoise de prise en charge dans le lieu de vie plutôt qu'à l'hôpital	Pierre-Yves Maillard Conseil d'administration SwissDRG SA, Chef du département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud
Env. 16:30	Discussion et conclusion	Dr méd. Simon Hölzer
Fin et apéro		

**Traduction simultanée Allemand-Français**

## INFORMATIONS

### Frais de participation

Séminaire (restauration et documentation comprises):

- Collaborateurs des cliniques de référence (cf. liste site Web)      gratuit
- Collaborateurs des hôpitaux, assurances, cantons, médecins      CHF 200.-
- Taxe régulière      CHF 300.-

Une fois votre inscription effectuée, vous recevrez une facture avec un bulletin de versement. Le montant est réglable dès la réception de la facture.

Une annulation gratuite est possible jusqu'au 30.05.2017. En cas d'annulation après cette date, les frais de participation ne peuvent plus être remboursés, le montant entier des frais de participation est donc dû. L'inscription d'un remplaçant est gratuite.

### Inscriptions

En ligne sur [www.swissdrg.org](http://www.swissdrg.org) sous « Manifestations » **jusqu'au 30.05.2017.**

Lien : [http://swissdrg.org/fr/01\\_swissDRG\\_AG/veranstaltungen/veranstaltungen.asp?navid=8](http://swissdrg.org/fr/01_swissDRG_AG/veranstaltungen/veranstaltungen.asp?navid=8)

### Lieu de la conférence

Hôpital de l'île de Berne, auditoire Ettore Rossi (31B), voir le plan sur la page suivante.

### Secrétariat

SwissDRG SA  
Secrétariat  
Haslerstrasse 21  
CH-3008 Berne

Tél:      +41 31 310 05 50  
Fax:      +41 31 310 05 57  
E-mail:    [info@swissdrg.org](mailto:info@swissdrg.org)  
Web:      [www.swissdrg.org](http://www.swissdrg.org)

## ACCES



### En voiture

Via l'autoroute A1

- sortie Bern-Forsthaus/Inselspital
- suivre l'indication Inselspital
- suivre Inselparking.

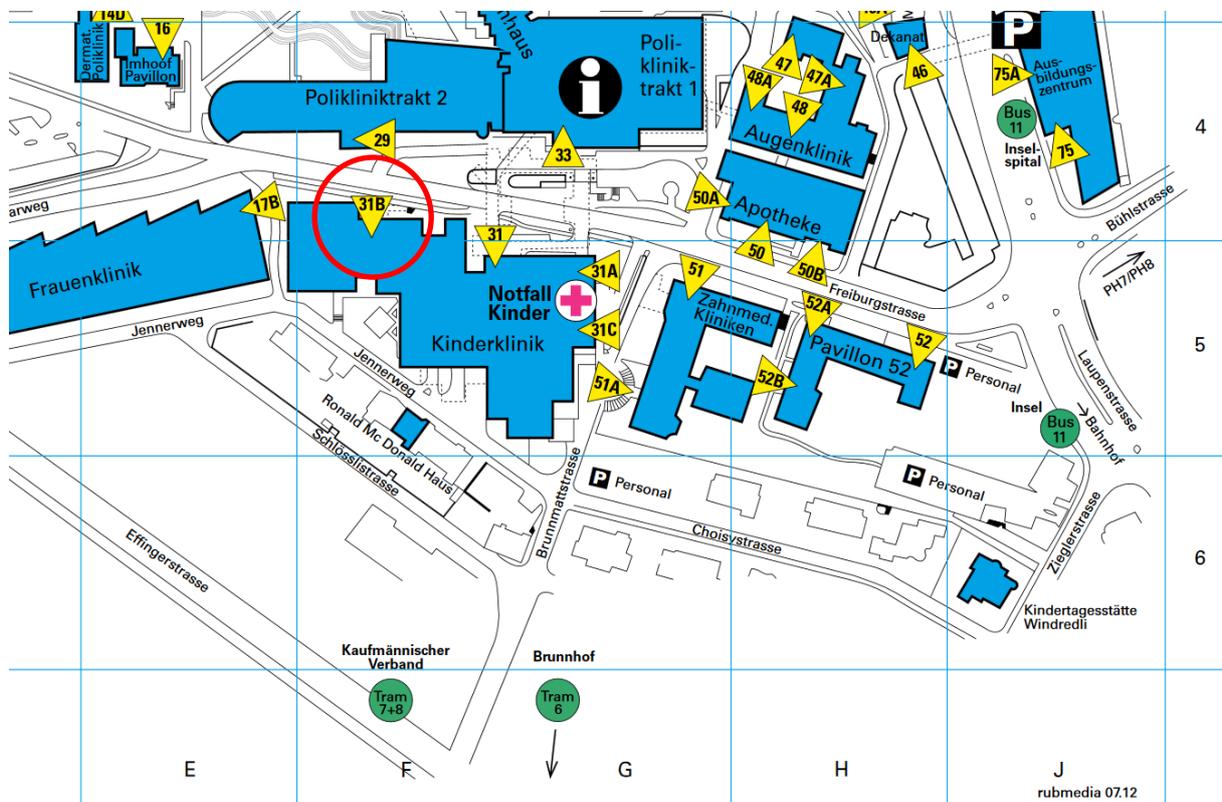


### En train

L'Hôpital de l'Île est facilement accessible avec les transports publics. Depuis la gare CFF ou depuis le Hirschengraben, prendre le bus no 11 (Inselspital-Holligen) jusqu'à l'arrêt „Inselspital“. Le trajet vous prendra environ 15 minutes.

## Plan de l'Hôpital de l'Île

Hôpital de l'Île de Berne, auditoire Ettore Rossi, F4, 31B



## SPONSORS

SwissDRG SA tient à remercier tous les sponsors pour leur contribution à la réussite de cette conférence.

[www.id-suisse-ag.ch](http://www.id-suisse-ag.ch)



[www.solutions.3mschweiz.ch](http://www.solutions.3mschweiz.ch)

